

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 9

PDF erstellt am: **09.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



### Le Katzensee

Ce bijou de verdure et d'eau, miraculeusement resté intact aux portes de Zurich, est placé sous la protection du Heimatschutz. Mais les résistances des propriétaires, qui demandent 40 millions d'indemnité, n'ont pas été faciles à vaincre. Cliché Schweizerische Lehrerzeitung.

# COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

## Une école suisse pour Skoplje

Dès que la terrible catastrophe sismique du 26 juillet 1963 fut connue, les secours affluèrent de toutes les parties du monde. La Croix-Rouge suisse notamment apporta l'aide de notre pays.

Aujourd'hui se pose le formidable problème de la reconstruction ; la malheureuse cité a vu le 85 % de ses maisons détruites ou endommagées. La Fédération internationale des associations d'instituteurs a lancé un appel à l'aide.

Rappelons qu'elle a versé 10 000 francs de son fonds de secours et que, par l'intermédiaire de la FIAI, la SPR a réuni 2000 francs et que la SPN, de son côté a récolté 1000 francs.

En mars de cette année, le groupe suisse de l'Union interparlementaire, qui réunit la plupart des membres des Chambres fédérales, va entreprendre une vaste action qui permettra, si le succès répond à son attente, de construire un, éventuellement deux bâtiments scolaires, de 16 classes, avec les locaux annexes et salle de gymnastique. La construction se ferait sous une direction suisse, dans le cadre du plan général de reconstruction.

La récolte des fonds nécessaires ne se fera pas par l'intermédiaire des écoles. Mais il serait désirable que, dans toutes les écoles suisses, on créât un climat favorable à cette action généreuse en faveur d'une ville si durement éprouvée. Il faudrait, dans la semaine du 9 au 14 mars, consacrer dans chaque classe quelques instants à l'évocation de la catastrophe et à ses terribles conséquences. C'est en effet au cours de cette semaine que la presse, la radio et la télévision inviteront le public suisse à soutenir cette œuvre de solidarité.

Pour faciliter votre tâche, une courte documentation rassemble ci-dessous quelques indications utiles pour cette évocation, soit à l'occasion d'une leçon de géographie, soit au cours d'une autre leçon.

\* \* \*

Déjà avant le tremblement de terre, Skoplje souffrait d'une pénurie de locaux scolaires. Quatre groupes scolaires primaires étaient en construction. Ils furent gravement endommagés par le séisme, puis complètement détruits par une inondation subséquente du Vardar. Une partie des écoles pourront être tant bien que mal réparées et seront utilisées pour le prochain hiver. Ce printemps, l'enseignement reprendra sous des tentes, afin que les locaux puissent être, dans la mesure du possible, remis en état. Au total, 11 écoles, comprenant 196 classes, ont été anéanties. On a organisé un enseignement en trois équipes et le nombre de jours d'école a été réduit d'un tiers. Pour reprendre régulièrement l'enseignement, il faudrait aujourd'hui disposer de 36 585 places pour les élèves des huit premiers degrés.

L'ONU a prévu les crédits nécessaires pour envoyer à Skoplje des experts qualifiés pour établir le plan de la reconstruction. Avec leur aide, un plan définitif a été établi et accepté le 12 février dernier par les autorités de la ville ; sous le nom de « Skoplje 1 », il prévoit l'implantation du premier quartier nouveau de la ville, construit de façon définitive.

Les autorités de Skoplje saluent le projet suisse d'action, mûrement préparé et espèrent que sa réalisation, si elle est possible, exercera une action stimulante pour d'autres pays.

D'après *Th. Richner*,  
secrétaire du SLV.

## Quelques notes sur Skoplje

Skoplje comptait, en juillet 1963, 200 000 habitants. Aujourd'hui il y a 170 000 sans logis. 1100 habitants sont morts dans la catastrophe ; on a compté 4000 blessés. Sur 36 000 logements, 80 % sont détruits ou devront être démolis.

Sur les 45 entreprises industrielles, 14 sont complètement anéanties, 13 partiellement endommagées et 18 seulement pourront être rendues à la production après avoir été réparées.

\* \* \*

Skoplje tire son origine de l'antique cité Skupi qui fut édiflée par les tribus illyriennes et les Dardaniens. Au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Skupi et la Dardanie sont rattachées à la province romaine de la Mésie supérieure. La ville devient le siège de la Septième légion romaine, et grâce à son emplacement géographique Skupi acquiert un rôle spécial dans l'Empire romain. Elle est un centre stratégique et commerçant important, la clé d'une grande partie de l'Illyrie occidentale.

Détruite en 518 par un tremblement de terre catastrophique, la cité, reconstruite, retrouve son ancienne gloire. Elle connaît une nouvelle prospérité surtout après l'accession au pouvoir de l'empereur Justinien qui, à en croire certains historiens, était né dans un village des environs de Skupi.

A la mort de Justinien, les Slaves deviennent les maîtres de la plus grande partie de la péninsule balkanique. Ils s'emparent de Skupi définitivement en 695, et lui donnent le nom de Skoplje. La ville devait conserver ce nom jusqu'à nos jours.

Le Skoplje slave commence à se développer rapidement et noue des liens commerciaux avec les cités voisines.

Le roi serbe Stevan Uros devait conquérir lui aussi Skoplje et une partie de la Macédoine du Nord. L'empereur serbe Ducan fait de Skoplje la capitale de son Etat (1346).

A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Skoplje reçoit un nouveau nom et un nouveau maître. En effet, après l'invasion turque Skoplje devient Uskub comme l'indiquent les manuscrits d'un moine du Monastère Saint-Théodore, situé dans les environs de la ville.

Uskub se transforme en une importante place-forte turque. C'est le marché aux esclaves, le mieux achalandé et le moins cher. On peut y acheter un esclave pour un colbatk, et une belle esclave macédonienne pour une paire de bottes.

En 1535, un nouveau tremblement de terre détruit à Skoplje de nombreuses maisons et églises ; en 1954 la ville est pour ainsi dire rasée par un incendie.

Les Turcs ayant achevé la conquête des Balkans, la paix règne pendant une période relativement longue, et la place forte de Skoplje devient un centre commerçant florissant. Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, la ville est la plus riche de la péninsule balkanique. Les vieilles routes ont été réparées. D'interminables caravanes de commerçants les sillonnent sans cesse.



Les guerres balkaniques de 1912 se terminent par la libération de Skoplje de la domination turque. Mais en vertu du traité de paix signé le 10 août 1913 à Bucarest, la Macédoine est partagée par les trois royaumes balkaniques : la Serbie, la Bulgarie et la Grèce. La partie de la Macédoine du bassin du Vardar et la ville de Skoplje sont rattachées au nouveau Royaume des Serbes, Croates et Slovènes créé après la Première Guerre mondiale.

A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, Skoplje devint la capitale de la République populaire de Macédoine, une des six républiques fédérées de la Yougoslavie. C'est alors que Skoplje, simple bourgade, devint une ville moderne, avec 45 grandes entreprises (fabrique de ciment, de verre, usines métallurgiques, fabriques de meubles, de carrosseries automobiles, de produits chimiques, etc.).

Au point de vue culturel, Skoplje était le siège d'une université (12 000 étudiants) et de nombreux instituts scientifiques ; elle comptait aussi 28 écoles professionnelles, 4 lycées, 4 écoles supérieures avec 50 000 élèves.

\* \* \*

Le tremblement de terre qui a détruit la ville a eu, dans le monde, de nombreux précédents ; parmi les plus

notables, celui de Lisbonne, en 1755, de Messine, en 1908, d'Agadir, en 1960. Ceux de San Francisco, en 1906, et de Tokio, en 1923 furent aggravés par d'énormes incendies.

Les deux grandes zones de fracture où les tremblements de terre sont fréquents sont la zone des Méditerranées européenne, américaine et australienne et le cercle de feu du Pacifique : là où les deux zones se rencontrent sont les points les plus critiques.

Les statistiques nous apprennent que, chaque année, la terre est en proie à quelque 20 tremblements de terre importants, 130 moyens et plusieurs milliers de faible amplitude.

La violence des secousses est évaluée selon une échelle objective, dite de Mercalli ; elle compte 12 degrés et à Skoplje, la plus violente était du degré 10. Un tremblement de terre n'est jamais formé d'une seule secousse ; à Skoplje, le 26 juillet, on eut 2 secousses particulièrement fortes, et, au total, 84 secousses dans la journée. Les tremblements continuèrent et, jusqu'au 15 août, on enregistra en tout 295 secousses.

D'après « Skoplje n'est plus » (Secrétariat fédéral de l'Information à Belgrade) et Werner Kuhn (SLV)

## VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

### En guise d'adieu

(Eloge très modéré du théoricien-spécialiste)  
(Voir première partie dans l'« Educateur » du 28 février)

Pour lui répondre, je fis d'abord, sous ses yeux, deux transports supplémentaires, et je lui dis : « Je vous remercie infiniment de votre exposé si riche en aperçus nouveaux pour moi. Cependant, en tout travail, l'essentiel n'est pas d'attendre les derniers perfectionnements de la technique, car on n'entreprendrait jamais rien, mais bien d'atteindre un but immédiatement nécessaire. Toutefois, vos théories m'ont ébranlé et m'incitent à croire que j'ai négligé une belle carrière, parallèle à la vôtre. Les transports à la brouette ne sont pas ma profession : je suis maître d'école dans ce canton. Depuis plus de 36 ans, je tiens une classe. J'ai instruit et tenté d'éduquer les enfants qui me furent confiés. Dans quelques semaines, je vais prendre ma retraite. Mais l'aisance et la bonne humeur de vos discours me font douter du choix qu'à 20 ans j'ai fait. Si c'était à recommencer, je déciderais comme vous : je me dirigerais vers la théorie, non celle de la brouette, mais vers les sciences de l'éducation. Je serais pédagogue de cabinet, tout au plus de laboratoire, avec un élève de temps à autre, pour la mise au point de mes méthodes. Vous imaginez sans peine les privilèges de ce sacerdoce ! D'abord, comme le font les philosophes de génie à l'égard des systèmes de leurs devanciers, je débute-rais par un sabordage en règle de toutes les méthodes pédagogiques en vigueur, afin de repartir à zéro. Ce serait un acte de salubrité, tout comme on rase les vieux quartiers pourris au cœur des bourgs moyen-âgeux. Je n'aurais aucune peine à convaincre le public de l'urgence de ce nettoyage. Il me suffirait de relever les niveaux angoissants de la moralité et de l'instruction des masses en tous pays. J'attaquerais avec intrépidité les praticiens : leurs erreurs, leur manque de

patience, de compréhension, de charité, d'amour, leur défaut d'indulgence pour les fautes vénielles des enfants.

De plus, je stigmatiserais les exigences de l'école : ses horaires et ses programmes trop chargés, les devoirs à domicile, l'usage des notes et des moyennes qui pousse tant à l'orgueil, à la fraude, au découragement. En contrepartie, j'établirais sans tarder un tableau théorique comparatif des résultats sensationnels sur lesquels on pourrait compter, en appliquant sans tarder la méthode idéale qui, modestement, porterait mon nom. A tous les maîtres d'école éclairés, convertis à ma pédagogie, je prodiguerais libéralement mes conseils et mes encouragements.

Toutes les branches du savoir seraient « repensées » en enseignées au moyen de techniques nouvelles, originales, s'appuyant sur les immenses travaux théoriques de la psychologie de l'enfant de 6 à 16 ans. Ma méthode, sans cesse revue, augmentée et perfectionnée, conduirait nos élèves par des sentiers faciles et plaisants. Je les acheminerais en toute certitude vers les sommets du savoir et de la dignité humaine. Je les rendrais avides de culture, tous curieux d'art, d'histoire, de science, de grammaire. Quant à leur éducation, je me flatterais, par elle, de les hisser au niveau d'une race idéale, d'où seraient exclus l'égoïsme, le privilège, le mensonge, l'hypocrisie, la brutalité...

Mes poulains, devenus adultes, seraient tous, mieux que l'Emile de Rousseau, d'excellents citoyens, des pères de famille vertueux, épris de justice, aimant leur métier, scrupuleux dans leurs obligations, sobres, sociables, généreux.

Quant aux jeunes filles, préparées avec soin aux devoirs spécifiques de leur sexe et de leur mission, elles ne manqueraient pas de devenir de bonnes épouses, d'excellentes mères : mais aussi, appliquées à leur profession, en attendant leur élection dans les divers con-



seils de la Cité ou de l'Etat modernes, où leur absence se fait cruellement sentir.

J'achèverais toutes mes études en magnifiant la vocation de l'éducateur nouveau, converti aux méthodes modernes, conscient de ses responsabilités et du privilège de sa position exceptionnelle dans l'humanité.

Mon conseiller à la théorie « brouette » m'interrompit dans cette envolée en me disant avec beaucoup de douceur : « Pour l'excellence de votre démonstration, je suppose que vous vous empresseriez de demander une classe véritable, comprenant 25 à 30 élèves ordinaires, que vous conduiriez avec enthousiasme à cette perfection dont vous venez de m'entretenir. »

— Vous voulez rire, mon cher Monsieur ! Pourquoi abandonnerais-je dans mon domaine les principes que vous avez toujours observés dans le vôtre ? On est théoricien ou praticien, non les deux ; vous me l'avez assez fait sentir avec votre brouette. Et, en matière éducative plus encore qu'en aucune autre activité, il y a danger à vouloir passer du rôle de donneur de conseils à celui d'exécutant. Pour avoir toujours raison, il faut accuser, critiquer, raisonner, conseiller, imposer, mais, pour l'amour de Dieu, n'allez pas mettre la main à la pâte. Vous ne savez où pourrait vous mener cette imprudence.

— Mais enfin, s'écria mon vis-à-vis, parlez-vous sérieusement, ou vous moquez-vous ?

— N'en doutez pas. Je me moque, non pas de nos vénérables maîtres et professeurs de pédagogie qui, tous, avant de devenir des conseillers, ont tenu des classes primaires, secondaires, ou ont enseigné dans les gymnases et même à l'université. Tous ont été aux prises avec les difficultés pratiques durant de longues années. Ils ont peiné avec les enfants, des adolescents, de jeunes hommes en chair et en os. Mais une vocation plus ardente de leur part, un long travail d'étude et de réflexion les ont désignés pour une chaire de pédagogie. Et pour donner plus de poids à leurs conseils, l'autorité leur a laissé — sinon imposé — une ou plusieurs classes d'application, où ils peuvent sans cesse confronter la théorie à la pratique, les idées nouvelles à la tradition... C'est ainsi que se perfectionnent lentement les méthodes. A ces éducateurs véritables, parce qu'ils paient de leur personne, parce qu'ils unissent chaque jour l'enseignement à la théorie, les gens réfléchis rendent hommage. Leur autorité a le plus sûr fondement, et n'est pas discutée.

Mais je me moque, Monsieur, oui beaucoup, de tous ces importuns prétentieux qui étendent leur vernis pédagogique avec le pinceau de l'ignorance : les uns théoriciens amateurs, les autres faux spécialistes, tour à tour donneurs de conseils, critiques, accusateurs de l'école : aucun d'eux n'a jamais enseigné. Esprits chagrins et médiocres, ils sont certains que l'école publique n'a rien fait pour eux, parce qu'eux-mêmes n'ont rien fait quand ils étaient chez elle. Ou bien, un peu inconscients, ils rejettent sur leurs lointaines classes une éducation familiale qui les a entravés, ou sur les classes actuelles une médiocre instruction. Et tous aimeraient refaire le chemin perdu.

Pour compenser leur amertume et se donner de belles illusions, ils se font réformateurs : ils publient articles, brochures, volumes sur la pédagogie parfaite et l'éducation idéale, non sans médire beaucoup des méthodes en usage.

Ah ! si les enseignants les écoutaient et mettaient en pratique, sans tarder, leurs recettes mirifiques (éprouvées au creuset de l'inexpérience totale et de

l'imagination galopante), la face du monde en serait changée.

Ces faux éducateurs se font d'autant plus exigeants à l'égard de notre profession qu'ils en ignorent davantage les difficultés, et se montrent d'autant plus généreux pour l'école qu'ils sont incapables de lui rien apporter.

Un certain public se laisse prendre à cette munificence et, sans s'en rendre compte, applaudit de fort mauvais siffleurs. Et c'est bien ce que souhaitent nos pseudo-éducateurs : obtenir à coup sûr, sans effort, des louanges aux dépens de ceux qui peinent chaque jour avec la très lourde pâte humaine dans ses premiers balbutiements.

Présentement, les critiques adressées à l'école ont mis une sourdine et se font moins acerbes. Dans une période si favorable, personne n'oserait pourtant rendre les maîtres responsables de la haute conjoncture, cette table où s'engraissent même les inutiles et les incapables.

Mais vous verrez ! Si une crise économique revient, l'école en sera responsable... »

A parler si longtemps, la nuit était venue.

Nous nous séparâmes.

Maurice Bühler  
Ecublens.

### † Arthur Ogay

Le mercredi 26 février, une nombreuse assistance de collègues, d'anciens élèves et d'amis rendaient au Temple d'Ouchy les derniers devoirs à notre camarade de volée Arthur Ogay, après un culte émouvant de M. le pasteur Pahud.

Né en 1902, il nous rejoignait en cours d'études, venant du Gymnase et obtint son brevet en 1922. Après quelques courts remplacements, il occupa un poste à Bercher où il est aussi l'un des animateurs d'un petit orchestre d'amateurs composé en bonne partie de collègues. Puis, désigné pour prendre la direction de la classe supérieure de Rougemont, il passe, en 1929, le brevet pour l'enseignement dans ces classes ; de 1933 à 1958, il œuvre à Lausanne.

De santé délicate, la maladie le contraignit à la retraite en 1958. D'un abord un peu réservé, Arthur Ogay cachait une riche et très sensible nature. Excellent musicien, il dirigea le Chœur mixte du Mont et s'intéressait à tous les domaines. Il éleva une belle famille et ses petits-enfants faisaient sa joie et sa liberté.

A Madame Ogay, à son fils, professeur au Collège de Nyon, et à tous ses proches, nous réitérons nos hommages respectueux et la profonde sympathie de la S.P.V. et des collègues de la classe 1922.

A.M.

### Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Adresser les inscriptions au **Département de l'Instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, jusqu'au 14 mars 1964.**

**Aigle :** 3 instituteurs primaires, institutrice primaire, maîtresse enfantine. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

**Champtauroz :** Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

**Cheseaux :** Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

**Corcelles/Payerne :** Institutrice primaire, maîtresse enfantine.

**Ependes :** Instituteur primaire, institutrice primaire. Appartement à disposition.

**Nyon** : Maîtresse enfantine. Ne se présenter que sur convocation. Les candidates sont priées de s'annoncer dès que possible à la Direction des écoles primaires et de lui adresser directement les certificats et autres pièces.

**Pomy** : Instituteur primaire. Obligation d'occuper l'appartement mis à disposition.

**Premier** : Instituteur ou institutrice primaire.

**Seigneux** : Institutrice primaire.

**Syens** : Institutrice primaire. Obligation d'habiter la commune ; logement à disposition au collège.

**Yverdon** : 3 instituteurs primaires, 2 institutrices primaires.

**Yvorne** : Instituteur primaire.

**Au 18 mars 1964 :**

**Corcelles/Payerne** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 6 avril 1964.

**Crissier** : Maîtresse enfantine. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

**Essertines s/Yverdon** : Maîtresse semi-enfantine. Entrée en fonctions : 6 avril 1964.

**Ormont-Dessous** : Institutrice primaire au Sépey. Entrée en fonctions : 1er septembre 1964. Institutrice primaire aux Voëttes. Entrée en fonctions : 14 avril 1964. Appartement à disposition si désiré.

### Conférences de Mme Renée Lebel

Du 9 au 12 mars, Mme R. Lebel, professeur de psychologie à l'Université de Lyon, donnera 3 conférences ouvertes au public.

*Lundi 9 mars, 20 h 15, Salle de la Concorde, av. du Temple 11, Chailly ; sujet : L'adolescence.*

Conférence organisée par la paroisse de Chailly-Vennes.

*Mardi 10 mars, 20 h 30, Salle d'Orient-Ville, R. Orient-Ville 12 ; sujet : Vie spirituelle du petit enfant.*

Conférence organisée par la paroisse du Saint-Rédempteur, Rumine.

*Jeudi 12 mars, 15 h : Hôtel de la Paix : Les saisons de la vie.*

Conférence organisée par le Cercle des Rencontres féminines. (Une finance d'entrée sera perçue pour les non-membres).

Y. Pernet.

### Section d'Aigle

#### Matériel scolaire pour Herbillon

Nous vous rappelons la collecte organisée jusqu'au 13 mars :

20 centimes pour un cahier acheté par nos soins + 1 crayon. Prière de ne pas puiser dans les fournitures officielles !

Recommandez chaleureusement cette collecte à vos élèves, les écoliers d'Herbillon n'ont qu'un cahier et un demi-crayon pour toute l'année. Merci à tous.

*L'équipe Croix-Rouge jeunesse du district.*

### Championnat de basket entre sections de l'AVMG

Le championnat de basket a connu cet hiver un succès très réjouissant. En effet, six sections y ont participé, et une septantaine de membres du corps enseignant primaire et secondaire ont joué à l'un ou l'autre des 15 matches organisés à Aigle, Vevey, Renens, Lausanne, Morges et Yverdon. Ces rencontres, animées d'un esprit très sympathique, étaient dirigées par des arbitres compétents.

#### Résultats :

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Section des maîtres de gymnastique | 9 points |
| Section de Vevey                   | 8 points |
| Section d'Yverdon                  | 6 points |
| Section de Renens                  | 5 points |
| Section de Morges                  | 2 points |
| Section d'Aigle                    | 0 point  |

Le responsable des sections :

Pour le comité AVMG

*J. Lienhard.*

### Cotisations 1964

L'assemblée générale du 25 janvier a fixé les cotisations 1964 comme suit :

Membres actifs : Fr. 60.—.

Membres auxiliaires : Fr. 12.—.

Les membres des sections d'Echallens, Lausanne et La Vallée verseront également leur cotisation locale de Fr. 3.— au caissier central.

Par suite d'une erreur lors de l'expédition du numéro précédent, le bulletin de versement n'a pas été encarté.

Nous vous invitons à payer votre contribution au moyen du bulletin de versement encarté dans l'« Educateur » de ce jour, d'ici au 1er avril. Merci d'avance.

*Le CC SPV.*

### Mémento

9, 10 et 11.4.64 : Conférences Lebel, Lausanne.

5-11.4.64 : Ski de printemps Saanenmöser et Zermatt.

Ski haute montagne Alpes bernoises.

1-4.4.64 : Cours gymn. 1er degré, Yverdon.

7-11.4.64 : Cours chefs de camps ski et excursion, Bivio.

## GENÈVE

### Réponse à un article étonnant !

Monsieur René Vincent  
Rédacteur à la « Tribune de Genève »  
42, rue du Stand, Genève.

Monsieur le rédacteur,

Le Corps enseignant primaire et enfantin genevois a pris connaissance de l'article que vous avez publié dans la « Tribune de Genève » du 27 février 1964, donnant suite à la conférence de presse organisée la veille par l'UIG.

Une erreur s'est glissée dans votre propos (2e paragraphe) : l'augmentation ne sera pas de 1500 francs par mois au départ et de 2000 francs en fin de carrière, mais de 1500 francs *annuellement* au départ et de 2100 francs en fin de carrière.

Nuance, vous en conviendrez !

D'autre part, et sans vouloir porter atteinte à la liberté de jugement de la presse, nous nous permettons de vous signaler que vos remarques au sujet des rapports famille-école ne correspondent pas du tout aux constatations faites le lundi 24 février, lors de sa conférence à l'Union Famille-Ecole, par M. André Chavanne, chef du Département de l'instruction publique. Les paroles de ce dernier, que nous faisons nôtres, ont été rapportées comme suit par votre confrère, M. Pierre Coullery :

« L'entrevue est souhaitée par la plupart des enseignants. Elle se révèle toujours fructueuse. Elle aide le maître à comprendre l'enfant qui est en général d'une pudeur extrême quant à son milieu familial et à ses difficultés éventuelles. Ces entrevues individuelles tendent heureusement à se multiplier. Une enquête du Département de l'instruction publique a conclu que

50 % des parents sont en contact avec les maîtres. Les réunions de classe, plus rares, sont aussi bénéfiques et aident à une compréhension réciproque.»

Nous vous prions de bien vouloir faire connaître objectivement notre position sur la nécessité d'un dialogue entre parents et maîtres, sur le plan de la classe et de l'école tout particulièrement.

Quant à nos collègues suppléants, nous n'éprouvons nul mépris à leur endroit. Bien au contraire, nous travaillons en bonne harmonie avec eux dans la plupart des écoles genevoises. Mais d'une part, comme le projet de loi le prévoit, toute augmentation de traitement du personnel régulier sera suivie d'une revalorisation des suppléants, d'autre part, ces derniers sont groupés en une association qui ne manque pas de défendre les intérêts de ses membres.

Nous vous prions d'excuser la longueur de cette mise au point et vous prions d'agréer, Monsieur le rédacteur, nos salutations distinguées.

Union des Instituteurs genevois  
Pour le Comité mixte, le président :  
*Mario Soldini.*

### Coin du centre

#### Les métiers d'autrefois à Genève

C'est la première partie d'un travail de Mme M. Gronek-Schwer, qui en comprend trois. L'auteur a consi-

déré les métiers en fonction de leur survivance actuelle par les rues de la ville.

Cette publication est utile aux maîtres de 4e à 7e comme complément aux leçons d'histoire et de géographie. Elle peut aussi servir à préparer des promenades dans le cadre des activités dirigées.

Mieux que tout commentaire, une extrait de la table des matières peut allécher les collègues désireux d'éveiller chez leurs élèves la notion d'un passé plus parlant que l'évocation des événements politiques et militaires.

- 1) Caractères généraux des métiers.
- 2) Plan de la Genève d'autrefois.
- 3) Rues et places de la vieille ville.
- 4) Les Rues basses.

Quelques illustrations agrémentent ce travail qu'achève une bibliographie variée.

Il compte 32 pages A4 et il est vendu 4 francs.

Prière de passer les commandes au moyen du CCP 15.155 avec « Métiers » au dos du coupon. Merci !

*E.F.*

## NEUCHÂTEL

### Des rapports annuels de sections (suite)

*Le Locle.* 3e année de présidence de M. G. Bobilier. De plus en plus, l'activité des sections se calque sur celle du Comité central tant la solidarité et la collaboration deviennent impérieuses dans la lutte pour nos intérêts communs. Aussi nous répéterions-nous si nous voulions donner tels quels les excellents rapports des districts. C'est ainsi que M. Bobilier développe, entre autres problèmes, celui de la réforme scolaire. Il constate que l'application « du nouveau système s'établira sur plusieurs années et que ce sujet n'est pas près de quitter l'affiche ». En parlant de la votation, il rappelle « la faible participation au scrutin (16,6 %) qui confirme que l'indifférence et la lassitude ont joué le rôle prépondérant. Les seuls districts rejetants étaient ceux du Locle et du Val-de-Travers. Il n'y eut pas de campagne électorale. Toutefois la prise de position affirmative du Cartel syndical cantonal et l'attitude personnelle d'un collègue influent valurent à notre section quelques regrettables démissions. On peut comprendre l'amertume de ces collègues. Notre comité a immédiatement protesté auprès du CC » qui a entendu notre cause.

Quant à la réforme elle-même, « le point délicat sera certainement la sélection et la répartition des élèves, car les épreuves imposées aux 5es années dans ce but ne devraient avoir qu'un caractère indicatif, et encore, si l'on tient compte des critiques justifiées qu'elles ont soulevées, tant à cause de leur contenu qu'à cause de leur organisation même ».

Puis le président expose la question des traitements. Il signale la « pétition lancée par les collègues de plus de 45 ans relative au rachat supplémentaire de cotisations à la Caisse de pension. Ces collègues n'ont malheureusement pas obtenu gain de cause ».

L'enquête sur la « semaine de 5 jours » a démontré que, dans la section :

1. le Corps enseignant ne demande pas l'introduction de la semaine de 5 jours ;
  2. si elle lui est imposée, il en voit l'application par la réduction de la durée de la leçon à 45 minutes.
- Trente-six collègues ont répondu au questionnaire. « L'initiative du CC concernant l'assurance maladie a été accueillie favorablement par la section. »
- « Notre société est régulièrement représentée aux séances de la Commission scolaire. Ses délégués ont eu maintes fois l'occasion d'intervenir dans les débats, faisant valoir les opinions du Corps enseignant primaire. C'est ainsi que nous avons fait entendre notre point de vue dans les discussions relatives à la fixation des jeux des promotions au vendredi après-midi, aux dates et à la durée des vacances d'été et d'automne, à la relance de notre demande d'augmentation des allocations de résidence.

» *Allocations de résidence.* Voici maintenant deux ans que nos collègues de la ville de Neuchâtel bénéficient d'une allocation communale double de la nôtre. Nous n'avons pas manqué, à l'époque, tant par la voie des autorités que par la voie directe, de demander d'être mis au bénéfice des mêmes prestations. Nos demandes se sont heurtées, comme à la Chaux-de-Fonds, si non à une fin brutale de non-recevoir, à une politique d'atermoiements fort désagréable. Le Conseil d'Etat, appelé à légiférer en cette matière, par l'acceptation d'une motion Sandoz au Grand Conseil, a présenté un projet d'arrêté que les associations professionnelles ont pu examiner et discuter. Ce projet prévoit le subventionnement par l'Etat de la moitié des allocations servies par les communes, jusqu'à 600 francs pour les titulaires mariés. De plus il tend à fixer un plafond aux « largesses » des communes en faveur de leur personnel enseignant. Nos délégués se sont opposés à ce projet. Du reste, il a fort peu de chances de passer le cap électoral car presque toutes les communes rurales y sont hostiles, estimant que l'octroi ou le refus



de ces allocations était strictement du ressort communal. Le comité, une fois le texte en mains, a repris contact avec l'autorité exécutive du Locle et aura avec elle une entrevue (elle a eu lieu depuis lors le 4 février). Nous remercions les collègues conseillers généraux qui nous ont soutenus dans cette affaire.

» *Bibliothèque des jeunes.* Une commission de deux enseignants secondaires et de deux primaires a examiné dans le détail la création au Locle d'une bibliothèque destinée aux enfants d'âge scolaire, un des moyens de lutter efficacement contre la mauvaise littérature. Elle a présenté un rapport, après plusieurs séances et visites, démontrant la nécessité d'une telle institution et proposant des moyens propres à la réaliser au plus tôt, en procédant par étapes. Félicitons et remercions les collègues qui, en collaboration avec M. Claude Bron, professeur à l'Ecole normale, ont pris sur eux de présenter régulièrement dans les journaux les bons livres destinés aux enfants.

» *Voyages.* Pour rappel, les comptes rendus ayant paru dans l'« Educateur », une semaine en Hollande, au printemps; la visite des fabriques Oulevay (Morges) et Caran d'Ache (Genève) en octobre.

» *Chorales enfantines.* Nous avons le plaisir de relever que les classes de Mme Favre et de M. Jean Huguenin ont toutes deux obtenu le premier rang dans leur catégorie. Nos félicitations. De telles manifestations créent une heureuse émulation. »

Suit l'énumération des admissions et démissions. M. Bobilier relève le maintien de la bonne tradition de témoigner notre attachement aux collègues malades ou passant par le deuil, ou encore à ceux qui ont le privilège d'atteindre l'âge de 75 ou 80 ans. Il exprime le plaisir qu'il a eu à travailler à la tête de la section. Nous-mêmes le remercions vivement de son dévouement et le complimentons cordialement de sa parfaite compétence.

W. G.

## Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire

### Programme des cours 1964

#### B. Avec l'appui du

##### Département de l'instruction publique :

#### 1. Calcul : Les nombres en couleurs.

Une journée en juin — Cours de développement, réservé aux participants du cours 1963. Chef de cours : M. Marcel Jaquet, La Chaux-de-Fonds.

#### 2. Sciences : Etude du milieu, observation de la nature.

Une journée en juin — Réservée au degré inférieur. Chef de cours : M. Adolphe Ischer, Neuchâtel.

#### 3. Affûtage des outils de menuiserie :

Une journée en septembre — Degré supérieur. Chef de cours : M. Ernest Schulze, Le Locle.

#### 4. Calcul : Les nombres en couleurs (reprise du cours 1963).

Une journée en septembre — Degré inférieur et moyen. Chef de cours : M. Marcel Jaquet, La Chaux-de-Fonds.

#### 5. Emploi de la règle à calcul : Deux demi-journées en septembre — Degré supérieur.

Chef de cours : M. André Mayor, prof. au gymnase, Neuchâtel.

#### 6. Vannerie : Cours pour débutants — Degrés moyen et supérieur.

Une journée et demie en novembre. Chef de cours : M. Willy Galland, Neuchâtel.

#### C. Par la société seule :

#### 7. Linogravure : Trois soirées en novembre. Chef de cours : M. Marcel Rutti, Peseux.

### Remarques :

Ces cours seront organisés à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle ou ailleurs, si le groupement des participants le permet.

Les cours 1 à 6 sont organisés avec l'appui du Département de l'instruction publique, les frais de déplacement et les indemnités habituelles seront versées aux participants.

Ce ne sera pas le cas pour le cours 9, organisé par la société seule. Selon l'ordre du département, ne pas s'inscrire à plus de deux cours nécessitant un congé.

Prière de s'inscrire à l'administrateur des cours : M. Charles Guyot, Ecluse 74, Neuchâtel, jusqu'au 7 mars 1964.

Le président : Paul Perret.

## Compte rendu financier de l'exercice 1963

### Compte de pertes et profits

#### Administration :

|  | Dép.   | Rec.   | Pertes | Profits |
|--|--------|--------|--------|---------|
| Ports, téléphones, taxes envois de circulaires, matériel de bureau . . . . . | 851,60 |        |        |         |
| Comité, bureau, délégations . . . . .  | 410,90 |        |        |         |
| Cotisation centrale. . . . .   | 80,—   |        |        |         |
| Cotisations 1963 . . . . .   |        | 722,20 |        |         |
| Subside SPN 1963 . . . . .   |        | 250,—  |        |         |
| Intérêt sur livret d'épargne . . . . .                                       |        | 81,80  | 288,50 |         |

#### Cours :

|   |        |        |       |        |
|---|--------|--------|-------|--------|
| Participation de l'Etat aux frais des cours de 1962 . . . . . |        | 507,90 |       | 507,90 |
| 1/63 Calcul Cuisenaire . . . . .                              | 608,60 | 985,75 |       | 377,15 |
| 2/63 Dessin tech. nouv. . . . .                               | 255,20 | 265,45 |       | 10,25  |
| 3/63 Dessin néocolor . . . . .                                | 369,10 | 757,60 |       | 388,50 |
| 4/63 Dessin . . . . .   | 207,40 | 402,40 |       | 195,—  |
| 5/63 Sciences . . . . .                                       | 174,60 | 216,50 |       | 41,90  |
| 6/63 Géographie . . . . .                                     | 295,—  | 342,70 |       | 47,70  |
| 7/63 Musique (renvoyé en 1964) . . . . .                      | —,—    | —,—    |       | —,—    |
| 8/63 Instruction civ. . . . .                                 | 216,60 | 292,10 |       | 75,50  |
| 9/63 Travail sur métal . . . . .                              | 243,30 | 160,—  | 83,30 |        |

#### Groupes de travail :

|                        |  |  |        |          |
|------------------------|--|--|--------|----------|
| Marchandises (bén.) :  |  |  |        | 352,15   |
|                        |  |  | 392,60 | 1 996,05 |
|                        |  |  | 392,60 |          |
| Bénéf. de l'ex. 1963 : |  |  |        | 1 603,45 |

#### Bilan de clôture au 31 décembre 1963

|  |                 |
|--|-----------------|
| Caisse . . . . .                         | 1 017,82        |
| Chèques postaux . . . . .                | 665,30          |
| Carnet d'épargne . . . . .               | 3 222,55        |
| Débiteurs . . . . .                      | 540,40          |
| Marchandises, selon inventaire . . . . . | 2 959,63        |
| Passif transitoire . . . . .             | 72,—            |
| Capital . . . . .                        | 8 333,70        |
|  | <u>8 405,70</u> |
|  | <u>8 405,70</u> |

Neuchâtel, le 15 février 1963.

La caissière de la SNTMRS :  
Hélène Péter.

## JURA BERNOIS JURA BERNOIS

### Le home de la Société des instituteurs bernois est ouvert

La maison de logement que la SIB vient d'ouvrir à la Länggasse (No 75) est destiné en premier lieu à des étudiants, y compris les élèves des Ecoles normales ; mais il accueille également des apprentis et tous autres jeunes en formation professionnelle à Berne. Il est logique que la SIB donne la préférence, cas échéant, aux enfants d'enseignants habitant loin de Berne.

Répartie sur 5 étages, les chambres à un ou deux lits hébergent une cinquantaine de personnes. Partout, nous trouvons l'eau courante chaude et froide, ainsi qu'une douche par étage. A chaque étage également une cuisine habitable permet à quiconque le désire de se préparer ses repas lui-même. Au sous-sol, une chambre de musique avec bibliothèque et un deuxième local commun, muni d'une cuisinette, sont à la disposition des hôtes. L'ascenseur rendra des services utiles surtout pendant les vacances, ou le home recevra les participants à des cours ou même des touristes ; les rentrées supplémentaires qui en résulteront permettront d'abaisser le prix des chambres pour les étudiants.

Maintenant, le home est ouvert, et cette réalisation fait honneur au Corps enseignant bernois. L'idée a pris corps il y a 3 ans, devant les nécessités plus urgentes chaque année. Il a fallu passer sur quelques déceptions avant de pouvoir s'assurer, en 1963, un immeuble qui convienne. L'assemblée des délégués ayant accepté le projet, la transformation put commencer.

Les frais se montent, au total, à un million. (Nous apprenons que les architectes, MM. Knapp et Stämpfli, ont réussi à ne pas dépasser le budget.) La somme de près de 20 000 francs par lit est modeste par rapport à d'autres homes créés ces derniers temps. Le financement fut réalisé, à part les hypothèques normales, par des prêts à intérêt d'épargne consentis par le Corps enseignant ainsi que par des dons généreux venus des sections et de membres individuels. L'Etat participe aux frais courants ; une demande de prêt hypothécaire à bas intérêt est à l'étude dans l'administration municipale.

Les jeunes hôtes trouvent les loyers équitables (90 à 140 francs), vu les avantages que leur offre le home (situation, eau courante chaude et froide, cuisines, locaux communautaires). Ils paraissent s'y sentir à l'aise, puisque un étudiant jurassien nous a dit : « Il règne à tous les étages la plus joyeuse animation et la meilleure entente. Nous vivons dans une communauté où chacun se sent chez soi. »

### Cure de phonétique et machine à enseigner

En 1952, nous avons, de conserve avec M. G. Cramatte, lors du Congrès SPJ, montré la carence de l'Ecole jurassienne en matériel d'enseignement et, grâce à la collaboration de plusieurs collègues, esquissé un faisceau de « méthodes nouvelles » telles qu'elles paraissaient acceptables, et applicables, dans nos classes primaires notamment.

Or, les visites que nous sommes appelés à faire à nos élèves de première classe engagés prématurément dans plusieurs communes nous révèlent qu'en dépit d'un louable effort, ces techniques — projections, polycopie de textes, etc. — sont restées bien souvent sur le seuil de bâtiments parfaitement rénovés, ou n'ont pu pénétrer que timidement dans de petites écoles à plu-

sieurs degrés, faute de moyens, de compréhension de la part des communes, ou pour des raisons que nous n'avons pas à analyser ici. Souvent, et pendant plusieurs années, les remplaçants se sont succédés à un rythme tel que chacun laissait au suivant le soin d'aménager la classe...

C'est assez dire que l'école du concret, premier échelon vers l'école active, en est encore, en maints endroits, à ses débuts. Or, voici qu'apparaissent, bouleversantes, de nouvelles techniques, de nouvelles « machines », de nouvelles méthodes, reposant sur des théories psycho-pédagogiques incontestables et dans leurs principes, et dans leurs conséquences.

L'action semble se donner, cette fois, vers l'enseignement des langues. Sous le vocable de « laboratoire de langue », en effet, l'on monte aujourd'hui des installations où l'on applique le principe suivant :

« Les élèves, isolés dans des cabines individuelles, sont munis d'un magnétophone et d'écouteurs. Une bande magnétique à deux pistes défile devant eux. Sur les premières, des phrases ou des syllabes sont enregistrées, entrecoupées de « silences ». Pendant ces intervalles, l'élève répète ou répond aux questions : ses paroles se fixent sur la deuxième piste. Il peut ensuite réentendre le tout et comparer sa prononciation à celle du modèle. Le professeur, de son bureau, est relié à toutes les cabines et peut entrer à tout moment en relation avec chacune d'elles. »

Cherchons à dégager les avantages de ce procédé, et en quoi il bouleverse les moyens traditionnels.

Le premier bénéfice de cette méthode est la possibilité d'établir une « programmation » de l'enseignement, ce terme étant employé au sens que lui prête la cybernétique dans l'utilisation des calculatrices. L'enseignement est dit programmé lorsqu'il réduit les informations à transmettre en unités excessivement simples et les présente à l'élève dans un ordre rigoureux de progression. Dans la méthode « Dialoga », par exemple, créée par M. Donvaz, et utilisé à plein rendement à l'une des écoles de la Chambre de commerce de Paris, l'on insiste, par exemple, « sur la nécessité de soumettre au débutant les sons consécutifs de la langue à apprendre un par un et d'augmenter très progressivement les difficultés. Quant à M. Guénot, au centre audio-visuel de Saint-Cloud, il « fournit à l'élève des structures sémantiques simples, dont la complexité croît suivant une progression lente et continue. »

L'on voit immédiatement que la programmation permet de contrôler à chaque instant, et pour chaque élève, la « quantité d'enseignement transmis » et de repérer instantanément, et avec sûreté, « où se situe le blocage ». Qu'on nous pardonne la comparaison, mais la machine à emballer, qui détecte le paquet non conforme, et l'isole du lot (voyez la fabrique Burrus) répond aux mêmes soucis, à cette différence près qu'elle opère d'une manière totalement automatique, alors que le maître est encore (!) indispensable pour porter remède au blocage constaté.

Quoi qu'il en soit, « les théoriciens insistent sur le fait que la programmation est la seule manière de réaliser un enseignement de masse en faisant progresser l'ensemble d'une classe. Ce qui distingue alors les enfants plus ou moins doués n'est plus la quantité de connaissances acquises, mais le temps mis par chacun d'eux pour assimiler un nombre donné d'informations. »

Ed. Guéniat.

## la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

### ÉTUDES A L'ÉTRANGER

En 1964, 130 000 personnes au moins vont pouvoir voyager et étudier à l'étranger en bénéficiant d'une assistance financière. Les possibilités seront à peu près les mêmes en 1965. Sur toutes ces bourses, on trouve des renseignements détaillés dans la 15<sup>e</sup> édition du manuel de l'Unesco *Études à l'étranger*.

Les bourses énumérées dans cet ouvrage sont accordées par 1651 organismes donateurs dans 116 états et territoires, et par 66 organisations internationales. Il en existe dans presque tous les domaines de la connaissance et de la recherche et pour presque toutes les régions du monde.

Pour chacune des possibilités offertes, le manuel indique en français, en anglais ou en espagnol, selon le cas, la durée et la destination de la bourse, la somme attribuée et l'adresse à laquelle il y a lieu de présenter les demandes.

Les éditions précédentes de *Études à l'étranger* contenaient un chapitre sur les organisations « offrant des services de renseignements et d'aide pratique », de même qu'un chapitre de statistiques. Ils ont été supprimés, et le manuel paraîtra désormais tous les deux ans. Mais on trouvera toutes ces informations dans un autre volume, qui sera publié en 1964 : le *Manuel des échanges internationaux*. Ce manuel, résultat de la fusion de trois publications antérieures de l'Unesco (« Voyages à l'étranger - formalités de frontières » ; « Répertoire des services de relations culturelles » ; « Index des accords culturels »), servira d'ouvrage de référence à tous ceux qui s'intéressent au développement des relations internationales dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information.

*Études à l'étranger* (1 vol., XV, 1964-66), 648 pages. Unesco, place de Fontenoy, Paris 7<sup>e</sup>. Prix : 14 francs.

### LA PLUS UTILE REGLE DE TOUTE EDUCATION, CE N'EST PAS DE GAGNER DU TEMPS, C'EST D'EN PERDRE.

Cette réflexion de Rousseau (Emile, Livre II), si je la rapportais à tel père de famille soucieux des progrès de ses enfants, à tel président de Commission scolaire conscient de ses responsabilités, me vaudrait certainement, parce qu'elle ne serait pas comprise, leur vive désapprobation.

Qu'entendait par là Rousseau ? Il ne justifiait assurément pas le temps que perdaient, et que perdent encore, par une mauvaise organisation, trop de maîtres. Mais, précurseur de la psychologie génétique de ce siècle, il sentait intuitivement qu'il est un âge pour chaque acquisition ; il sentait aussi que, pour n'importe quelle notion, il faut assurer les fondements avant de bâtir.

J'ai souvent pensé que l'observation d'un grand chantier de construction constitue, pour le maître, une excellente leçon de pédagogie ; pendant des mois, ça n'avance pas, on travaille aux fondations, on planche si c'est nécessaire, on multiplie des besognes qui demeurent mystérieuses pour le badaud qui regarde...

Puis, brusquement, en quelques semaines, le bâtiment sort de terre.

Ainsi en est-il des acquisitions scolaires. Au moment où M. M. Béguin utilisait dans sa classe la remarquable série de fiches qu'il avait conçues pour l'apprentissage des fractions, il m'avait fait remarquer que, contrairement à ses collègues et en dérogation au programme, il passait des mois, à l'aide de son matériel, à familiariser ses élèves avec la structure même des fractions. Le dernier trimestre de l'année seulement, les élèves passaient aux opérations : ils paraissaient en retard mais en réalité, ils se trouvaient en avance sur ceux d'autres classes qui « n'avaient pas perdu du temps ».

Faire manipuler longuement les blocs au début de l'enseignement de l'arithmétique, considérer que l'adjectif est le « compagnon » du nom et, inlassablement, obliger l'élève à retrouver ce dernier pour accorder le premier, exiger l'énoncé complet et sous une forme très rigoureuse, du raisonnement qui conduit à l'accord d'un participe passé, toutes ces pratiques scolaires paraissaient, de prime abord, être du temps perdu. Pour reprendre notre image, le maître assure longuement les fondations, les éléments essentiels qui permettront plus tard d'avancer rapidement.

J'espère que tous les maîtres d'école sont persuadés, avec Rousseau, que nous touchons ici « à la plus utile règle de toute éducation ».

Les parents et les autorités scolaires locales, trop souvent enclins à ne reconnaître que les résultats apparents, devraient aussi s'en pénétrer.

A. Ischer.

### Expo- Jeunesse

La documentation parue sous ce titre dans notre numéro du 21 février ne faisait pas état des possibilités de logement qu'offrira l'Auberge de jeunesse de Lausanne aux classes désireuses de visiter l'Exposition. On nous communique que cet établissement, situé aux portes mêmes de l'Expo et l'une des A.J. les mieux équipées de Suisse, pourra mettre à disposition 260 places dès le printemps et 400 places en juillet et août.

Prix par nuitée : 2 francs, avec 20% de réduction pour les écoles suisses.

Des détails les plus complets feront l'objet d'un prochain article.



## Le cycle d'orientation de l'enseignement secondaire genevois

Dans le cadre des Journées d'information organisées à Genève les 7 et 8 février par le Centre suisse pour l'étude de la relève professionnelle et scientifique, nous avons eu l'occasion de prendre contact avec l'une des réalisations les plus intéressantes que connaisse la Suisse en ces années d'intense fermentation scolaire.

De l'exposé du directeur Hari et de la visite hélas ! trop rapide du collège de la Florence, le premier bâtiment « en dur » qui réunisse sous le même toit — pour la première fois en Suisse — tous les élèves de 13 à 15 ans, nous avons tiré la relation d'une expérience pilote qui ne manquera pas d'avoir un grand retentissement dans les années à venir.

\* \* \*

Les principes qui en sont à la base apparaissent pour la première fois dans le rapport du Département de l'instruction publique sur la réforme de l'enseignement secondaire inférieur, publié en avril 1960 ; ce document était assorti, on s'en souvient, de deux mémoires critiques émanant respectivement du corps enseignant secondaire et de l'union des instituteurs.

L'« Educateur », et particulièrement sa chronique genevoise, avait fait abondamment état des positions en présence : les instituteurs défendant, non sans passion, le principe d'une 7<sup>e</sup> année d'orientation non différenciée, les milieux secondaires et d'autres groupements extrascolaires optant pour une partition des élèves dès l'entrée en 7<sup>e</sup>.

Apparemment inconciliables, les deux thèses auraient fait traîner fort longtemps la réforme si le Conseiller d'Etat Chavanne n'avait décidé de trancher le nœud gordien de la seule manière possible : l'expérience. Adoptant provisoirement le point de vue défendu par les maîtres secondaires, il ordonna la mise en œuvre dès l'automne 1962 d'un essai portant sur 8 classes de garçons et 8 classes de jeunes filles.

Un an plus tard, 32 nouvelles classes s'ouvraient, par groupes de 8, dans divers quartiers de la ville. L'automne prochain, ce seront sauf imprévu de 48 à 64 nouvelles 7<sup>es</sup> qui s'intégreront au C.O., en particulier des classes rurales dont il sera intéressant de suivre le sort, et en 1966 probablement l'ensemble des 7<sup>es</sup> degrés du canton, soit une centaine de classes environ.

Cette extension en chaîne, dépasse-t-elle le cadre d'une simple expérience, et l'on peut en toute bonne foi se demander s'il sera encore possible de conserver aux essais leur caractère provisoire et d'en modifier le sens s'ils s'avéraient fâcheux.

Il apparaît donc à l'observateur objectif que Genève est engagée dans une aventure scolaire de toute importance, susceptible de modifier profondément son système éducatif et partant, l'avenir de sa jeunesse. Voilà pourquoi nous avons suivi avec le plus grand intérêt les commentaires du directeur Hari quant aux constatations qui découlent des vingt premiers mois d'expérience.

\* \* \*

Le cycle d'orientation comprend donc tous les élèves sortant de 6<sup>e</sup> primaire, et s'étend sur les trois années terminales de la scolarité obligatoire (13-15 ans). N'en sont exceptés que quelques cas particuliers, notamment les élèves des classes primaires spéciales.

Comme son nom l'indique, le C.O. doit permettre une meilleure orientation des élèves et doit être en mesure de corriger rapidement, et sans difficulté excessive, les erreurs d'aiguillage qui sont souvent irrémédiables dans

le système traditionnel. Mais il doit en même temps, et c'est très important, acheminer les plus doués vers les études où les conduisait l'ancien régime, sans perte de temps ni abaissement des exigences.

Ce souci d'éviter de freiner les meilleurs n'a pas autorisé la réalisation d'un enseignement vraiment commun à tous, comme le souhaitait l'UIG, tel qu'il existe dans les pays nordiques et tel que le prévoit l'audacieux projet de réforme italien (école unique jusqu'à 14 ans).

C'est ainsi que dès l'entrée en 7<sup>e</sup>, trois voies différentes s'ouvrent aux élèves :

a) *latino-scientifique* (LS), destinée aux élèves en mesure de poursuivre un « enseignement long » (maturité et études supérieures subséquentes)

b) *générale* (G), groupant les élèves qui, à la fin du cycle d'orientation, entreront dans des écoles commerciales, techniques, ménagères, d'art ou de métiers

c) *pratique* (P), qui s'adresse aux élèves se destinant à la vie pratique (apprentissage et certaines écoles de métiers)<sup>1</sup>.

Au 8<sup>e</sup> degré, scission de la section LS en deux rameaux latin sciences, et, dès la 9<sup>e</sup> année, même phénomène pour la section générale, qui se subdivise en deux types d'option :

a) *option normale* (filles et garçons). Equilibre des langues et des mathématiques

b) *option technique* (filles et garçons). Moins d'allemand<sup>2</sup>, davantage de branches techniques (physique et dessin technique).

Le système présuppose naturellement une préorientation en 6<sup>e</sup> primaire, afin d'assurer sur des bases aussi solides que possible, encore que provisoires, la répartition des élèves à l'entrée au C.O. Cette préorientation, sur laquelle M. Hari s'est longuement étendu, peut-être par souci d'expliquer l'abandon de positions si âprement défendues par certains, est fondée sur les moyens suivants :

- les intentions des parents
- les résultats scolaires obtenus en 6<sup>e</sup> primaire
- un rapport du dernier maître primaire
- les résultats à des tests d'aptitudes et de connaissances.

Dès le début du cycle d'orientation, les élèves sont soumis à une observation minutieuse de la part des maîtres et maîtresses, qui recueillent en outre les constatations des maîtres spéciaux. Au bout de quelques semaines entrent en compte une série d'épreuves communes, soigneusement étalonnées, qui le plus souvent confirment que la voie proposée était la bonne. Dans le 15 % des cas, en revanche, un changement de route s'avère préférable. Le Conseil d'école, une première fois à la fin du premier trimestre, puis à deux ou trois reprises au cours de l'année scolaire, propose alors aux parents le transfert dans une section mieux adaptée aux aptitudes de leur enfant.

<sup>1</sup> Il intéressera de connaître la répartition des élèves dans les trois sections au bout de 8 mois d'expérience (« Educateur » du 31. 5. 1963) : LS : 39,3 % ; G : 41,6 % ; P : 19,1 %.

<sup>2</sup> Une enquête a montré en effet que chez les garçons qui avaient une branche insuffisante dans les disciplines principales, 78 % étaient insuffisants en allemand, mais suffisants, voire excellents pour 12 % d'entre eux, en mathématiques. Les portes des établissements gymnasiux leur restent fermées ; mais ils auront accès, grâce à cette option, aux écoles techniques supérieures.

En général, la décision de transférer un élève vers une section plus facile n'intervient pas avant qu'on ait tenté de le remettre à flot par le truchement d'une classe d'appui. Arrêtons-nous un instant à cette institution qui, selon le directeur Hari, constitue avec les classes de rattrapage la clé de voûte du système.

Les classes d'appui (latin, allemand, mathématiques ou français) sont destinées aux élèves qui connaissent des difficultés spécifiques dans une seule de ces quatre branches. Groupant 5 à 8 élèves, elles utilisent la dernière heure de la matinée, généralement libre pour les autres élèves, et ceci 3 à 4 fois par semaine. Elles permettent à des maîtres spécialisés d'aider les élèves à combler leurs lacunes, de reprendre les explications imparfaitement comprises, de proposer des exercices supplémentaires, et ceci d'une manière aussi individualisée que possible. Des essais sont en cours pour introduire dans ces classes la pédagogie programmée.

La durée d'un appui est de 15 à 20 séances au maximum. Si les difficultés n'ont pas disparu à la fin de cette période, ou si elles ne se sont pas atténuées, on admet qu'elles sont insurmontables et on transfère l'élève.

Quant aux classes de rattrapage, basées sur les mêmes principes et fonctionnant de manière analogue, elles s'adressent aux élèves transférés qui doivent combler un certain retard pour s'adapter à leur nouvelle section ; au niveau de la 7e, ce rattrapage ne concerne que le latin, l'allemand et, partiellement, les mathématiques.

Enfin, le C.O. a institué des études surveillées (de 16 h. 45 à 18 h.) pour les élèves qui ne peuvent faire dans de bonnes conditions leurs devoirs à domicile : un maître est à leur disposition pour les aider ou contrôler leur travail.

### Programmes

L'introduction des structures nouvelles exposées plus haut s'accompagne d'importantes innovations dans le domaine des programmes. Les principales portent sur les mathématiques, basées sur la théorie des ensembles, sur les sciences qui font une large part à l'expérimentation individuelle, sur les travaux manuels pour les garçons (2 heures dans toutes les sections) sur l'allemand, enseigné désormais par la méthode directe à l'aide du nouveau cours Chatelanat-Lang-Uhlig.

Autre innovation : l'introduction d'une heure de culture générale (deux pour les élèves de pratique qui n'auront pas l'occasion de parfaire leur culture dans des écoles ultérieures). Dans ces leçons sans programme nettement déterminé, des spécialistes, à tour de rôle, intéressent les enfants à des questions développant leur goût, leur sens civique ou artistique. Nous avons entendu nous-même un bref échantillon d'une leçon d'histoire de l'art au cours de laquelle défilaient sur l'écran de somptueuses céramiques anciennes, accompagnées d'un enregistrement musical adéquat. Les commentaires du maître, enregistrés eux aussi (seul moyen paraît-il de pallier une prolixité fâcheuse) soulignaient admirablement les caractères de l'œuvre d'art. Du très beau travail.

Aussi longtemps que possible, les programmes sont maintenus identiques dans les trois sections. En français, par exemple, le programme est le même jusqu'à la fin de la 7e pour les sections LS et G, et simplement atténué pour la section P. Il en est de même pour l'allemand, et dans une moindre mesure pour les mathé-

matiques. Inutile d'ajouter que ce parallélisme facilite dans une très large mesure les transferts survenant en cours d'année.

En 8e, et plus encore en 9e, les divergences s'accroissent, mais à ce moment, sauf rares exceptions, l'orientation est devenue définitive et l'inconvénient perd de sa force.

### Rapports avec les parents

Le but de l'institution implique un contact des plus étroits entre la famille et l'école. Dès la 6e, au stade de la préorientation, les parents sont invités à remplir un questionnaire extrêmement complet (4-5 pages, véritable inquisition !) Par la suite, réunions de parents à l'échelon du groupe scolaire, avec exposé suivi de discussion générale réunions de parents par sections ou par classes — et naturellement entretiens privés avec le directeur ou les maîtres.

A ce sujet, nos collègues secondaires vaudois, qui se plaignent d'être trop souvent mal suivis dans leurs conseils d'orientation, seront intéressés de connaître le système adopté à Genève : la décision d'orientation a force obligatoire chaque fois que les notes sont inférieures aux normes requises. Il est vrai que cette décision est toujours provisoire et qu'elle peut être revue en cours d'année, après recours aux classes d'appui.

### Corps enseignant

Enseignent aux C.O. à la fois des licenciés et des instituteurs, ces derniers étant affectés dans la règle aux classes qui seraient restées primaires dans l'ancien système : 7e G et P, 8e et 9e P. L'institution d'un brevet secondaire est à l'étude, à l'intention des maîtres et maîtresses primaires qui, par la suite, désireraient enseigner dans le cadre du C.O.

L'un des objectifs essentiels des promoteurs paraît atteint au terme de 20 mois de coopération primaire-secondaire : créer un esprit d'équipe, soudant ensemble des enseignants de formation différentes. Le travail de mise au point des détails, qui a réclamé jusqu'ici un effort énorme, s'est accompli sans heurts, avec un dynamisme collectif non dépourvu d'enthousiasme<sup>3</sup>.

### Conclusion

Il est tentant pour des novateurs en pleine euphorie créatrice de surestimer les qualités de leur œuvre. Nous n'en offrons pas le reproche à M. Hari et à ses collaborateurs, persuadés que nous sommes de leur objectivité et de leur volonté d'autocritique. Il n'en reste pas moins que le présent article, inspiré directement par les auteurs de la réforme, ne fait pas état de réserves qui pourraient être formulées par les usagers du système : élèves, parents, employeurs futurs, maîtres des écoles subséquentes.

C'est pourquoi l'« Educateur », qui suivra avec un vif intérêt le développement du C.O. genevois, serait heureux de recueillir à son endroit les avis les plus divers. L'auteur de ces lignes souhaiterait pouvoir lui-même pénétrer plus avant dans le cœur du système, se mêler aux élèves, parler aux parents, assister aux leçons, aux conseils d'école, vivre la vie d'un groupe scolaire en un mot. Si son désir devait se réaliser, il ne manquerait pas d'en informer ses lecteurs, pour le plus grand profit de ceux qui souhaitent pleine réussite à l'audacieuse réalisation genevoise.

J.-P. Rochat

<sup>3</sup> « Tribune de Genève », 17-18 juillet 1963.



## Les Etats-Unis, cobaye de l'Europe

Pour ceux qui lisent, se documentent ou tout simplement ouvrent les yeux, cela devient angoissant : notre édifice scolaire doit être revu ou reconstruit des fondations au faite dans la disposition de ses différents organismes, dans la conception des méthodes et des structures ; c'est d'une urgence tous les jours plus lancinante. Quelle revue scientifique ou technique n'y consacre parfois ses colonnes ? et j'ai sur ma table quatre ouvrages récents écrits par des techniciens, des directeurs d'entreprises, des physiciens qui sont tout ou partie consacrés à l'éducation et à la culture nécessaires à notre temps, ou du moins qui y font des allusions précises. Je ne parle pas, bien sûr, des nombreux ouvrages et études publiés par des spécialistes de la pédagogie.

Dans le numéro de janvier de la remarquable revue « Sciences et Avenir », (l'« Educateur » a déjà cité l'un ou l'autre de ces articles), Jacques Henry cherche à montrer comment nous devons utiliser les 5, 10 ou 15 ans d'avance de l'économie américaine sur la nôtre, pour éviter chez nous les erreurs commises là-bas dans divers domaines, en particulier dans celui de l'éducation, et pour nous préparer et préparer nos enfants aux conditions nouvelles que l'accélération de l'histoire nous promet à bref délai.

La nouvelle ère industrielle est caractérisée aux Etats-Unis par l'automation, et les robots ne sont plus une utopie : n'a-t-on pas mis au point un substitut parfait du bras et de la main de l'homme ? Ce bras artificiel peut « soulever un objet et le poser à un autre endroit avec une précision de 0,1 mm. Il peut choisir parmi plusieurs objets à saisir, est capable d'assembler des pièces d'un relais électrique compliqué, de choisir des chocolats pour en déposer un assortiment dans une boîte qu'il ferme ensuite », etc. Et déjà l'automation est dépassée pour en arriver au stade de la « cybernation », les machines électroniques étant associées à des cerveaux électroniques capables de prendre des décisions et donner des ordres.

La conséquence de cela, c'est 4 millions de chômeurs pour 68 millions de travailleurs, et la projection de ces chiffres dans l'avenir « donne des sueurs froides aux économistes ». On cherche à diriger ces chômeurs sur d'autres emplois, mais le rythme de la reconversion, de la rééducation de la main-d'œuvre est beaucoup plus lent que celui de l'automatisation, qu'il est impossible de freiner. On calcule ainsi qu'avec l'accroissement de la population, ce sont 36,5 millions d'emplois nouveaux que l'économie devra créer d'ici en 1973 pour conserver le même indice d'occupation.

L'Europe sans doute, la Suisse en particulier, connaît encore une période de plein emploi, de suremplei, mais cette euphorie ne se prolongera pas indéfiniment, et les solutions que l'Amérique tente de trouver au chômage nous fournissent de précieuses indications. Trois grands remèdes sont actuellement à l'essai :

1. a) La reconversion du personnel éliminé par les machines, ce qui suppose « toute une organisation de cours de promotion du travail ». Nos essais, dans ce domaine ne sont-ils pas encore bien timides : technicum du soir, université populaire, ... c'est tout ?

b) Le développement de « l'enseignement général des techniciens et des ingénieurs avant de les spécialiser, pour leur faciliter une réadaptation ultérieure ». Chez nous, tout est à faire dans ce domaine. « L'avènement des robots rend inéluctable une profonde réforme de l'enseignement. »

2. Un second remède, dont les détails d'exécution ont déjà été mis au point dans de grandes entreprises américaines, touche la collaboration syndicats ouvriers et patrons. L'automation ne peut se faire contre les syndicats. Des formules de partage des bénéfices dus au progrès technique permettent d'amortir, pour le personnel, les dommages résultant de l'introduction de machines automatiques et de la cybernétique.

3. Reste enfin un troisième remède, qui donne déjà du souci aux éducateurs dans notre vieille Europe : la réduction de la semaine de travail, avec ses conséquences qu'il serait vain et faux de dissimuler : les loisirs.

Mais, dit l'auteur de l'article, que nous nous excusons de seulement résumer ici, l'augmentation du temps libre, conséquence inéluctable du progrès, aboutit à de nouveaux casse-têtes. Aux Etats-Unis, le phénomène arrive à un point où il subit une transformation qualitative : le temps laissé libre par le travail cesse d'être une période de récupération, de détente, il devient du temps qu'il faut remplir autrement, chaque semaine, ou chaque jour. Et c'est là que l'éducation doit entrer puissamment en jeu : ce temps sera-t-il gaspillé, ou bien consacré à un enrichissement personnel, adapté au climat social ou au niveau de culture ?

Et l'on se demande alors si, dans le développement actuel des villes, on a prévu les équipements culturels et sportifs ; et notre enseignement, qui veut toujours donner des connaissances, nourrir, gaver le cerveau, plutôt qu'éveiller son appétit, donne-t-il sa place à l'art, à la science, à la vraie culture, c'est-à-dire à l'appel au sens critique (sous sa forme la plus élevée), au développement de la personne, à l'exercice de son indépendance réfléchie ?

Mais comme l'homme qui ne travaille pas devient un consommateur, on assiste maintenant aux Etats-Unis à un tel débordement publicitaire (il faut créer les besoins qui engageront les clients à dépenser !), que l'Américain moyen entend et voit, selon une étude qui en a été faite, 1518 publicités différentes en une journée. On persuade ainsi les gens d'acheter des boîtes à sel si perfectionnées qu'elles mettent ce produit à 467 fois son prix de base, et l'on peut citer une liste impressionnante de faits de ce genre. Allons-nous sans réagir, sans amener les adultes de demain à réagir, laisser s'instaurer ce gaspillage insensé, anarchique et désordonné ?

Sur ce plan, les services publics sont totalement débordés, ils se sont laissés totalement déborder. On pourrait s'étendre sur leur insuffisance dans tous les domaines. Notre auteur cite l'absence d'équipements culturels et de centres sportifs, la pauvreté des écoles, l'insuffisance des effectifs policiers, expliquant en grande partie le dramatique accroissement du gangstérisme et du vandalisme chez les adolescents américains.

Il reste que l'éducation, et une éducation qui voit et connaît les vrais buts à atteindre (culture générale plus complète et adaptée à notre temps, apprendre à apprendre, moins de connaissances pures, mais acquisition de méthodes de travail et de formation perma-

**Pour vos tricots, toujours les**

**LAINES DURUZ** Croix-d'Or 3  
GENÈVE



nente, faculté d'adaptation, sens social plus développé, goût de la recherche, intérêt pour l'art, ou pour un art, etc.), que l'éducation doit constituer l'un des remèdes les plus sûrs aux maux qui nous menacent. Répétons donc après d'autres qu'il ne faut pas parler de dépenses pour l'enseignement, mais bien d'investissements.

Et Jacques Henry de conclure en suggérant la création, en Europe, d'une « science des Etats-Unis », d'une « américanologie », qui nous permettrait de profiter de ce « laboratoire » de 7 millions de kilomètres carrés et de 180 millions d'habitants, d'expérimenter, de corriger, d'« optimiser » notre avenir.

V. Dentan.

## Sont-ils responsables ?

*La police de Lugano vient de mettre la main sur une bande de jeunes garçons de moins de 14 ans qui, depuis décembre, s'adonnaient à des actes de vandalisme. Cette bande comprenait dix enfants : quatre d'entre eux ont été placés dans des instituts de redressement ; les autres sont à la disposition du juge.*

*Ils avaient notamment pénétré dans une villa, récemment acquise par la ville de Lugano. Cette demeure, quelque peu isolée, constituait leur quartier général. Pas une seule vitre de la villa n'a été épargnée, pas plus que les glaces ni les meubles. L'argent volé était utilisé, selon les jeunes délinquants, pour jouer aux jeux électro-mécaniques. Parmi eux, se trouvait un garçon de 13 ans, fils d'un couple italien, travaillant régulièrement sur place, mais dont l'enfant avait pénétré en Suisse sans autorisation officielle. Il ne pouvait donc fréquenter l'école. Ses parents le cachaient et il n'avait absolument rien à faire pendant la journée.*

Il semble que ce n'est point hasard seulement si ce communiqué m'est tombé sous les yeux peu après que j'eusse pris connaissance de l'article de notre collègue D. Courvoisier, paru dans le No 4 de l'« Educateur » : il en est comme la conclusion. Une illustration en tout cas.

Je n'ai guère le temps, et mon état de santé ne me laisse point le loisir de commenter comme il se devrait l'article en question, qui n'est pas remarque banale d'un instituteur, mais qui est un cri d'alarme... comme un signal avertisseur sur notre route.

Je suis, moi aussi, un attardé — je n'irai pas jusqu'à dire « Béotien », qui dépasse la pensée de M. Courvoisier — mais j'en suis à me demander si de n'être « pas de notre temps », ne constitue pas, pour nous, éducateurs, un atout considérable.

Notre tâche est d'élever des « petits d'hommes ». Nous y pouvons parvenir qu'en nous attachant à l'essentiel... Et cela veut dire en tâchant à éliminer tout ce qui ne l'est point.

Cela nécessite plus d'intransigeance que de force. Et cela implique l'union des forces de ceux qui se rendent compte de l'effet désastreux des « machines à décerveles » mises à la disposition de nos gosses.

... Empêché que je suis d'aller plus avant, je termine en souhaitant que tous ceux qui en ont la force emboîtent le pas à D. Courvoisier.

Si quelques-uns se réunissaient pour étudier la chose ? mettaient en commun leurs forces pour essayer de faire ce qu'il convient de faire ?

Matile.

## ● Un point d'histoire Le drapeau rouge à croix blanche

« Les armoiries de la Confédération consistent en une croix blanche verticale et alaisée, placée sur fond rouge, dont les branches égales entre elles sont d'un sixième plus longues que larges ».

Cette définition du drapeau suisse, adoptée par arrêté fédéral du 12 décembre 1889, a été vivement critiquée par les héraldistes. L'on avait connu la croix blanche formée de cinq carrés égaux, donc à branches aussi larges que longues ; auparavant, la croix blanche avait été traversante, puis presque traversante.

Cette croix blanche est née avant la Confédération elle-même. Les couleurs de Schwytz, dont elle est issue, remontent loin dans l'histoire, ou en tout cas dans la légende ; certains chroniqueurs anciens veulent qu'en l'an 398, Schwytzois et Unterwaldiens aient contribué à chasser les Goths de Rome ; le pape Anastase 1er, ainsi délivré d'Alaric, aurait donné aux Schwytzois une bannière rouge ornée des instruments de la Passion, et aux Unterwaldiens la clef de Saint-Pierre sur fond rouge. Pour un autre chroniqueur, c'est Charlemagne qui aurait donné aux preux Schwytzois la croix blanche sur fond rouge.

Historiquement, on sait que Frédéric II de Hohenstaufen confirma aux Schwytzois leur droit à une bannière rouge, à cause de tout le sang versé par eux ; ce droit était donc antérieur. Quant à la croix blanche, elle semble avoir été octroyée en 1289 par Rodolphe de Habsbourg, à la suite du siège de Besançon, où les Schwytzois massacrèrent tant de Bourguignons que la puissance de Rodolphe s'en trouva fort affermie. Selon Paul de Vallière, dans son « Histoire du Drapeau suisse », ce premier emblème posé au coin gauche du drapeau rouge représentait le Christ en croix ; la croix blanche ne vint que plus tard, d'abord sous la forme du crucifix.

La croix blanche surgit aussi d'autres origines : Savoie et Berne portent au XIII<sup>e</sup> siècle la croix blanche traversante, venue soit du martyr de la Légion thébaine à Saint-Maurice, soit des Croisades. Berne l'a probablement gardée de l'époque où elle fut savoyarde. La conquête du Pays de Vaud se fait sous la bannière à l'ours, mais certaines troupes bernoises portent la croix blanche, ce qui les fait prendre pour des Savoyards et provoque un massacre entre Bernois.

La croix blanche sur fond rouge flotte sur tous les champs de bataille d'Europe ; dès 1480, la Diète ordonne : « Chacun ajoutera au drapeau de son canton une croix blanche qui, jusqu'ici, a toujours porté bonheur aux Confédérés. » Les soldats partent en campagne la croix blanche cousue sur la poitrine, le dos, l'épaule ou la cuisse gauche. Lorsque protestants et catholiques s'entretuent, les uns et les autres portent la croix blanche.

Seul le Directoire helvétique introduit un nouveau drapeau suisse : vert-rouge-jaune ! Personne ne le reconnaît sérieusement. L'arsenal de Morges en possède un curieux exemplaire, flammé à ces couleurs helvétiques, mais traversé de l'indéracinable croix blanche.

Georges Duplain.

« Gazette de Lausanne ».

## Un peu de stylistique

4

*Faire disparaître la préposition ; le nom qui lui succède devient alors sujet d'un nouveau verbe.*

*Ex. : dans sa colère, il prononça ces mots = sa colère lui dicta ces mots.*

## I

1. Dans ses yeux, il y a beaucoup de malice.
2. Dans ce parc, il y a un étang.
3. Dans les océans, sont engloutis bien des trésors.
4. Dans cette conduite s'écoule toute la pluie.
5. Par ce col, on arrive en Italie.
6. Par cette porte, on entre dans la cuisine.
7. Par curiosité, il est venu dans cette ville.
8. Par ce temps sec et beau, on désire se promener.
9. Par suite de son chagrin, il n'a plus le courage de travailler.
10. Par hasard, il connut le nom de l'auteur de la lettre.

## II

1. Sous ce costume, vous paraîsez toujours vieux.
2. Sous ce déguisement, tu ne pourras pas être reconnu.
3. Sur ce magistrat reposent tous les espoirs de la nation.
4. Sur cette photographie, il est à côté de son père.
5. Avec ses économies il put acheter une ferme.
6. Avec cette somme, on subviendra à tous les frais.
7. Devant ces témoignages, votre supposition n'est plus possible.
8. Devant un tel accueil, il laissa voir son trouble.
9. Devant une telle audace, vous ne savez plus que faire.
10. D'après le sens de la phrase, on peut supprimer ce mot.

*Exercices adaptés de « Stylistique française » de E. Legrand et de « Stylistique » de P. Roche.*

## Un peu de stylistique

5

*Mettez un verbe qui remplace à lui seul à la fois le verbe et l'adverbe de manière.*

*Ex. : Détruire entièrement un peuple = exterminer un peuple.*

## I

- 1) Se faner entièrement 2) inonder entièrement un pays ; 3) payer entièrement une dette ; 4) payer entièrement une facture ; 5) s'emparer entièrement de l'attention ; 6) se consacrer entièrement aux œuvres charitables ; 7) abattre complètement les courages ; 8) vaincre complètement son adversaire ; 9) remplir complètement ses poches ; 10) satisfaire complètement les désirs de quelqu'un.

## II

- 1) Eviter adroitement un coup ; 2) éviter adroitement une punition ; 3) congédier adroitement un solliciteur ; 4) susciter adroitement des troubles ; 5) s'endormir légèrement ; 6) toucher en passant ; 7) tomber lourdement sur une chaise ; 8) ce souvenir me pèse lourdement ; 9) porter violemment un coup ; 10) jeter violemment par terre.

## III

- 1) Pousser violemment quelqu'un ; 2) étudier profondément un sujet ; 3) admirer vivement un beau spectacle ; 4) intéresser vivement son lecteur ; 5) fermer définitivement un portail ; 6) établir définitivement une alliance ; 7) résoudre définitivement une question ; 8) arrêter définitivement son choix ; 9) publier officiellement une loi ; 10) imprimer fortement dans sa mémoire.

*Exercices adaptés de « Stylistique française » de E. Legrand et de « Stylistique » de P. Roche.*

# Corrections

## N° 4 bis

### I

1) Ses yeux pétillent de malice ; 2) ce parc contient un étang ; 3) les profondeurs de la mer recèlent bien des trésors ; 4) cette conduite recueille toute la pluie ; 5) ce col conduit en Italie ; 6) cette porte ouvre sur la cuisine ; 7) la curiosité l'a amené dans cette ville ; 8) ce temps sec et chaud invite à la promenade ; 9) son chagrin lui ôte le courage de travailler ; 10) le hasard lui révéla le nom de l'auteur de la lettre.

### II

1) Ce costume vous rajeunit. 2) Ce déguisement vous rendra méconnaissable. 3) Ce magistrat incarne tous les espoirs. 4) Cette photographie le représente à côté de son père. 5) Ses économies lui permirent d'acheter une ferme. 6) Cette somme couvrira tous les frais. 7) Ces témoignages condamnent votre supposition. 8) Un tel accueil le décontenança. 9) Une telle audace vous déconcerte. 10) Le sens de la phrase permet la suppression de ce mot.

# Corrections

## N° 5 bis

### I

1) Se flétrir ; 2) submerger ; 3) acquitter ; 4) solder ; 5) absorber ; 6) se dévouer ; 7) briser ; 8) écraser ; 9) bourrer ; 10) combler.

### II

1) Esquiver ; 2) éluder ; 3) éconduire ; 4) fomenter ; 5) s'assoupir ; 6) frôler ; 7) s'écrouter ; 8) m'opresse ; 9) asséner ; 10) flanquer.

### III

1) Bousculer ; 2) creuser ; 3) s'extasier ; 4) passionner ; 5) clore ; 6) sceller ; 7) trancher ; 8) fixer ; 9) promulguer ; 10) graver.

## ALLEMAND : revision des leçons 22-25 du Rochat-Lohmann

### Leçon 22

Nous donnons du gâteau — tu donnes un paquet — vous donnez des morceaux — il reçoit du savon — ils écrivent des lettres — le facteur apporte les lettres et les paquets — tu aimes ton père et ta mère, tes frères et tes sœurs, ton oncle, ta tante et tes grands-parents.

Ma tante Lina a son anniversaire aujourd'hui. Elle a 66 ans. C'est encore l'hiver. Sa nièce est venue hier. Elle apporte des fleurs à ma tante. Tante Lina est contente. Elle remercie sa nièce pour les fleurs. Mes parents aussi donnent quelque chose à ma tante. Ils donnent un pot de fleurs et une boîte.

### Leçon 23

Jeannot doit apprendre à nager. Ton frère m'a donné un paquet. Remercie tes parents pour le chocolat. Vous vous baignez et vous allez vous promener (2 trad.) — Ma nièce m'a donné du chocolat pour mon anniversaire. Voilà ta nièce. Sait-elle nager ? Veut-elle apprendre à nager ? Le maître de natation (der Schwimmmeister) lui apprend à nager (la nage). A qui donnons-nous la boîte ? Nous donnons la boîte aux petits-fils. Nous leur donnons la boîte. Nous leur donnons. Je montre ton couteau au maître. Je le lui montre. Je lui montre ton couteau. Je le montre au maître. Est-ce ta balle ? Donne-la nous ! Donne-moi ta balle ! Donne-la à ton grand-père. Donne-la lui ! (2e personne du pluriel et forme pol.)

### Leçon 24

Mes frères vont chaque jour chez leurs sœurs. Prends un pot dans l'armoire. Je te donne un couteau en fer et une cuillère en bois. Est-ce que toutes les cuillères sont en bois ? Ma sœur aide sa mère à la cuisine. Le facteur nous apporte une lettre de mon grand-père. Depuis trois jours, je mange trop de gâteau. Le petit nain coupe le pain avec un couteau. Je vais tous les jours chez ma tante Lina. J'aime à être chez ma tante Lina. Elle me parle souvent de son mari (Mann). En hiver, les loups sortent des bois. Tu bois dans un verre et tu manges du pain. On doit couper le pain avec les doigts. A table, on mange sans bruit. Après le repas, je viendrai (viens) vers toi, vers vous, vers eux.

### Leçon 25

La mère de ma mère est ma grand-mère. J'aime ma mère. Jean aime sa mère. Marie cherche son livre. Il est dans le tiroir de la table. La table appartient à l'oncle de son frère. La porte de la chambre est ouverte; on peut voir les lits de la famille. Ida aime les fils de sa sœur ; ils ont seize ans. Chaque matin ils vont à l'école. En automne, l'arbre de mon jardin est tout jaune : il est magnifique. La tresse de cette fille est mignonne. Le jardinier de notre ville (die Stadt) veut échanger sa serre contre un jardin. Qui mange si vite ? Que mangent les renards ?

F. R.



accidents  
responsabilité civile  
maladie  
famille  
véhicules à moteur  
vol  
caution

Mutuelle  
Vaudoise  
Accidents



Vaudoise Vie

assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents  
a passé des contrats de faveur  
avec la Société pédagogique  
vaudoise, l'Union du corps ensei-  
gnant secondaire genevois et  
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Ce qu'il faut **vraiment** exiger  
d'un stylo pour écoliers

**Qu'il ne crache pas!**

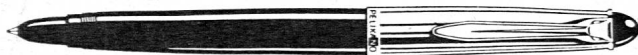
Comme seul stylo pour écoliers, le PELIKANO est doté du régulateur d'encre «thermic». Donc: Pas de taches, afflux régulier de l'encre, écriture vite ineffaçable.

**Qu'il s'adapte à des mains petites et grandes d'écoliers!**

Le PELIKANO a une forme bien conçue, permettant une tenue individuelle de la main. La transition harmonieuse et naturelle de la position des doigts, changeant avec l'âge de l'écolier et la main grandissante, est assurée. La main écrivante ne se fatigue pas et ne doit pas craindre la crampe. Bonne position du centre de gravité par le capuchon léger en métal.

**Qu'il soit solide et non compliqué!**

Le PELIKANO est construit de manière simple et solide, sans aucun détail superflu: pas de diversion dans l'enseignement par des jeux techniques.



Il n'existe pas de meilleur stylo pour écoliers

**Pelikano**

Nationale Suisse  
B e r n e

J. A.  
Montreux 1

**AURORE**

ECOLE  
D'INSTITUTRICES  
de jardinières d'enfants



**PRÉPARE** aux carrières éducatives  
**ENSEIGNE** pédagogie et psychologie  
**APPLIQUE** les connaissances acquises dans  
ses classes enfantines et prépara-  
toires. 40 ans d'expérience.

**Dir. Mme et Mlle LOWIS**  
ex-prof. Ecole normale, diplômées Université

Rue Aurore 1, Lausanne - Téléphone 23 83 77

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES  
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

**8. Beau-Séjour**

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Pour tous vos déplacements  
vos transports internationaux  
vos camionnages et déménagements

adressez-vous à

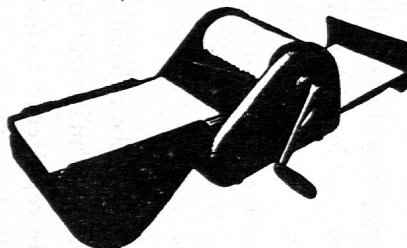
**LAVANCHY S.A**  
**LAUSANNE**

Succursales à Vevey et Morges

Voyages  
15, rue de Bourg, tél. 22 81 45

Transports  
88, rue de Genève, tél. 24 32 32

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



**CITO  
MASTER 115**

L'hectographe le plus  
vendu dans les écoles,  
instituts, collèges.  
Démonstration sans enga-  
gement d'un appareil  
neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour FRIBOURG/NEUCHÂTEL/JURA BERNOIS :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle